

PRÉVOYANCE COLLECTIVE : SÉCURISER LA RÉDACTION DU CONTRAT D'ASSURANCE



Juridique - Fiscal - Social

Bulletin de participation sur www.caritat.fr

Durée de la formation ?

1 jour.

À qui s'adresse cette formation ?

Aux commerciaux, technico-commerciaux, gestionnaires, chargés d'études, souscripteurs, responsables de produit ou de marché en prévoyance, au sein d'organismes assureurs ou intermédiaires d'assurance.

Pour obtenir quoi ?

Comprendre l'environnement juridique qui explique les clauses essentielles des contrats d'assurance collective. En sécuriser la rédaction ou l'interprétation.

Comment ?

Par une revue complète des textes et principes juridiques et à travers des exemples de contrats.

Quels sont les prérequis ?

Connaissances de base en assurance prévoyance dont les textes fondamentaux tels que la loi Evin et le Livre IX du Code de la sécurité sociale.

Qui anime cette formation ?

Isabelle HADOUX-VALLIER,
Diplômée d'un DESS en droit des assurances, experte en Protection sociale et assurance depuis 20 ans, tout d'abord chez un assureur, et depuis 13 ans en tant qu'Avocat, elle exerce chez August Debouzy depuis 2015.



La formation en pratique...

Quand et où ?

16 avril 2019

9 h 00 - 12 h 30 et 14 h 00 - 17 h 30
Caritat, Paris 8°

Combien ça coûte ?

890 € HT + TVA 20%, soit 1 068 € TTC.
Les frais de participation couvrent la journée de formation, la documentation complète, le déjeuner et les pauses café.

Où vous loger ?

Si vous venez de province ou de l'étranger, pour toute réservation d'hôtel, contactez notre partenaire :
Elysées West Hôtel - 01 85 34 72 00
Précisez que vous venez de la part de Caritat.
<http://elysees.hotusa.com/caritat/>

Qu'allez-vous apprendre ?



À travers l'analyse de clauses-types de contrats collectifs, nous examinerons les différentes étapes de la vie des contrats de prévoyance (naissance / exécution / fin), ainsi que les obligations et droits que génère chacune de ces étapes.

- Rappels sur l'architecture et les documents contractuels en assurance collective
- Rappels sur l'environnement juridique de la prévoyance (les textes essentiels)
- L'objet du contrat
- Les parties au contrat : l'organisme assureur – le souscripteur/employeur
- Focus sur la catégorie objective des assurés/ salariés
- L'adhésion ou l'affiliation (et les dispenses d'affiliation)
- La clause bénéficiaire
- La non-sélection des risques
- Les exclusions de risques
- Le contrôle médical
- Les obligations d'information
- Les sorties de groupe – la portabilité au-delà de la fin du contrat de travail
- La prescription
- La résiliation du contrat – Les obligations au-delà : maintien des garanties – maintien des prestations au niveau atteint – revalorisation des prestations
- Les cotisations : montant, évolution, non-paiement et conséquences
- Les comptes de résultat

01 44 51 04 00
info@caritat.fr

Qu'en disent les stagiaires ?

« Très bien, très clair, à refaire pour un autre sujet ! »

CB, Consultant/Chargé d'études – ARRA CONSEIL

« Malgré un contenu dense la formation était adaptée selon le profil. Nous avons des cas pratiques très intéressants, synergie dans l'équipe. »

SM, Rédacteur contrats – MF PRÉVOYANCE

« Formation très poussée avec énormément d'explications.
Très intéressante techniquement et juridiquement. »

AT, Assistante Technique Assurance – MACIF

Cette formation est proposée en partenariat avec



AUGUST DEBOUZY